

# Adoption du budget du 18 décembre 2014



Procès-verbal

## 01 (2014-12-563) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2014**

**18 DÉCEMBRE 2014- 20H**

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

Session extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Agapit, tenue le, 18 décembre 2014 à 20h, au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit situé au 1080, Avenue Bergeron, Saint-Agapit (Québec).

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham, mesdames Micheline Beaudet et Claudette Desrochers conseillères et les conseillers, messieurs, Pierre Audesse, Marc-Antoine Drouin, Yves Gingras et Sylvain Vidal formant quorum sous la présidence de son honneur la mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation à une séance extraordinaire d'adoption du budget a été signifié à tous les membres du conseil et ce, tel que requis par la loi.

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'ouvrir la séance à 20h.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 02 (2014-12-564) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget 2015 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

## 03 (2014-12-565) - DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2015

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article 954 du Code municipal le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse et résolu unanimement que le budget 2015 soit adopté tel que présenté ci-après:

### **DÉPENSES:**

Conseil: 161 737 \$

Gestion financière et administrative: 658 001 \$

Sécurité publique: 621 013 \$

Réseau routier: 789 760 \$

Transport collectif: 11 997 \$

Eau et égout: 539 581 \$

Déchet domestiques: 278 140 \$

Récupération: 87 047 \$

Cours d'eau : 2000\$

Santé et bien-être: 10 000 \$

Urbanisme: 168 047 \$

Complexe des Seigneuries: 406 840 \$

Chalet des loisirs: 17 242 \$

Aréna et patinoires: 407 136 \$

Parcs et terrains de jeux: 322 546 \$

Place du Couvent: 19 876 \$

Gare: 9574 \$

Bibliothèque: 13 750 \$

Musée et expositions: 5049 \$

Intérêts : 309 552 \$

Frais de financement: 2029 \$

Remboursement dette: 508 151 \$

Investissements: 225 585 \$

Remboursement fonds de roulement: 39 552 \$

**TOTAL DES DÉPENSES: 5 614 205 \$**

**REVENUS:**

Taxes générales: 2 432 509 \$

Taxes service de la dette: 807 925 \$

Services municipaux : 1 495 965 \$

Immeubles des réseaux: 75 000 \$

Hygiène du milieu: 21 804 \$

Loisirs et culture: 50 452 \$

Voirie: 2500 \$

Sécurité publique: 29 000 \$

Administration générale: 13 400 \$

Sécurité publique (mâchoires de vie) : 10 000 \$

Hygiène du milieu 13 000 \$

Complexe des Seigneuries, loisirs et culture: 518 150 \$

Imposition de droit: 114 000 \$

Amendes et pénalités: 9000 \$

Intérêts: 20 000 \$

Autres revenus: 1500 \$

**TOTAL DES REVENUS: 5 614 205 \$**

Que la directrice générale soit et est autorisée à faire publier dans la prochaine édition du Lien le document explicatif du budget 2015, et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

## **04 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **05 (2014-12-566) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h15.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse

---

Isabelle Paré dir. gén. & sec.

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sylvie Fortin Graham, mairesse